

CHU/MAG

LE MAGAZINE DES FEMMES ET DES HOMMES DU CHU DE SAINT-ÉTIENNE

www.chu-st-etienne.fr

Le CHU
de Saint-Étienne
certifié
avec mention
par la HAS !



La psychiatrie dans un nouveau bâtiment > P14



facebook.com/CHU-de-Saint-Étienne



linkedin.com/chu-Saint-Étienne



twitter.com/Chusaintetienne



[chu_Saintetienne](https://instagram.com/chu_Saintetienne)

CHU
Saint-Étienne

Sommaire

ÉDITO 3

ACTUALITÉS
Ça s'est passé au CHU 4/5



TRAVAILLER AU CHU
Félicitations et bienvenue au
CHU de Saint-Étienne..... 6

CERTI'FIL
Le CHU de Saint-Étienne
certifié avec mention par la
Haute Autorité de Santé !..... 7



RECHERCHE & INNOVATION
Deux services du CHU
collaborent pour préparer
les adolescents à l'opération
de leur scoliose 8



RECHERCHE & INNOVATION
Projets retenus à l'appel
d'offre local 2022 9

RECHERCHE & INNOVATION
De nombreux centres
d'expertise maladies rares
au CHU : une excellence
reconnue 10/11



POINT DE REPÈRE
Nouvelles réformes en santé :
R1C et R2C..... 12/13



SCHÉMA DIRECTEUR
• Un nouveau Schéma Directeur
Immobilier pour le CHU
• La psychiatrie dans un nouveau
bâtiment..... 14

PLAN LARGE
Découvrez les grands
gagnants du challenge
cybersécurité !..... 15

ZOOM SUR...
La réduction du gaspillage
alimentaire, un enjeu
environnemental
mais pas que !..... 16

UNE JOURNÉE AVEC...
La cellule d'urgence médico-
psychologique - CUMP 17



CHEZ NOS VOISINS
Le Centre Hospitalier
Georges Claudinon..... 18



Directeur de la publication : Olivier Bossard
Directrice de la communication :
Angèle Rochereau-Bossard
Rédacteur en chef : Isabelle Zedda
Comité de rédaction : Pr Elisabeth Botelho-Nevers,
Pr Jean-Philippe Camdessanché, Véronique Delolme,
Lenny Khennouf, Isabelle Léonard, Marie-Louise
Maurin, Justine Michalon, Stéphane Pacquier,
Pierre-Joël Tachaires
Photos : Isabelle Duris, Cédric Daya, Roselyne Maillon
Maquette, mise en page et impression :
Créée l'Essentiel - Imprimé sur papier offset 120 et 90 g
Tirage : 3 000 exemplaires
CHU de Saint-Étienne - Direction générale
42055 SAINT-ÉTIENNE Cedex 2 - Tél. 04 77 12 70 13
E-mail : isabelle.zedda@chu-st-etienne.fr
Site : www.chu-st-etienne.fr

Le magazine CHU'Mag
est entièrement financé
par la publicité.



I Édito

Le projet d'établissement en cours touche à sa fin. Il avait pour objectif essentiel que notre CHU se concentre sur 2 sites principaux : l'hôpital Nord et l'hôpital Bellevue. Deux étapes majeures sur ce chemin marquent ce début d'année 2022 :

- L'ouverture, tout d'abord, sur le site de l'Hôpital Nord, d'un nouveau bâtiment dédié aux soins en santé mentale. Il accueille des unités auparavant installées au sein de La Charité et de Bellevue. Cette profonde transformation doit nous permettre d'offrir à nos patients de psychiatrie et ceux qui les accompagnent des conditions d'accueil et de prise en charge modernisées et, aux équipes du CHU, des conditions de travail améliorées.
- Le choix, ensuite, après un travail approfondi avec les équipes concernées, du cabinet d'architectes et des entreprises qui réaliseront le projet de gériatrie sur le site de Bellevue. Cet ensemble de bâtiments, neufs et réhabilités, accueillera en 2025, les activités dédiées aux personnes âgées aujourd'hui réalisées à La Charité. Ce site changera alors d'orientation.

Ces 2 opérations d'envergure s'accompagnent d'une 3^{ème} opération importante validée par le CHU, le projet « couple - mère - enfant » qui se traduira, à l'horizon 2026, par la construction d'un nouveau bâtiment et une réorganisation complète de ceux qui hébergent actuellement ces activités.

Il faut donc dès maintenant réfléchir à ce que devra être la trajectoire de notre établissement pour les années qui feront suite au projet de « CHU à 2 sites » : quel avenir pour Nord et Bellevue ? Quelle organisation des activités ? Quels liens entre elles et avec les autres acteurs de santé du territoire ? Quelles contributions et adaptations à la médecine de demain ? Quels chantiers, en conséquence, réaliser ?

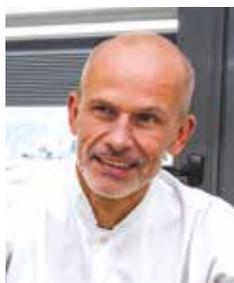
C'est dans ce cadre qu'a déjà débuté une réflexion sur le schéma directeur immobilier de notre CHU et que complètera prochainement celle sur le projet d'établissement dont, en 1^{er} lieu, le projet médico-soignant. Notre objectif est que ce nouveau projet d'établissement soit écrit d'ici la fin de cette année au travers d'une démarche structurée et participative.

Cette volonté qui nous anime de définir notre avenir, avec l'ensemble des représentants de la communauté médico-soignante, doit aussi se fonder sur notre passé. A cet égard, 2022 nous permettra de faire ce lien en choisissant notre nouvelle identité visuelle pour les années à venir lorsque nous fêterons, en fin d'année, les 50 ans de notre CHU. A l'heure où la communication est devenue omniprésente dans notre société, cette identité est un élément important. Votre participation à chacune des étapes de construction est essentielle.

Fort d'une histoire riche et d'un collectif engagé, c'est un nouveau chapitre que nous avons la chance d'ouvrir et nous souhaitons pouvoir l'écrire avec vous, pour tous les patients qui s'adressent à nous.



Olivier Bossard,
Directeur Général



Pr Thierry Thomas,
Président
de la Commission
Médicale
d'Établissement



Pr Philippe Berthelot,
Doyen de la Faculté
de Médecine

| Ça s'est passé au CHU

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES LE 8 MARS

À cette occasion, l'exposition « Ma vie en jeune et rose » a été installée dans le hall de la Faculté de médecine ainsi que dans le hall Mère-Enfant à l'Hôpital Nord. Cette expo met en mots et en images les parcours de 12 patientes (20/45 ans) et les défis qu'elles ont dû relever pendant leurs combats contre la maladie (grossesse, infertilité, prêt immobilier ...). Cet événement a été porté par l'association « Jeune & Rose » qui accompagne les jeunes femmes touchées par un cancer du sein.



UNE PREMIÈRE POUR L'ÉQUIPE CHU

L'équipe de professionnels du CHU, récemment constituée, a participé à son premier rendez-vous sportif de l'année le **13 mars**, lors des Foulées de la Ligue organisées par la Ligue contre le cancer Loire, au Parc de l'Europe.



UNE PIÈCE DE THÉÂTRE POUR BOUSCULER DES PROFESSIONNELS EN DEVENIR

Le **18 mars** dernier, l'IFSI a ouvert ses portes à la Troupe de l'InsoliteFabriq. La rencontre entre les étudiants de la promotion 58 et les comédiens en situation de handicap a permis de déconstruire les représentations, partager des expériences, envisager une posture soignante éthique au service de prise de décisions justes.



EXCELLENCE

UN NOUVEAU SCANNER VASCULAIRE

Le service de Radiologie est doté d'un nouveau scanner vasculaire. Cet équipement est le premier à être implanté dans la région Auvergne Rhône-Alpes.

Il permet une excellente visualisation des artères coronaires par une acquisition plus rapide qu'un battement de cœur. Il est équipé d'un double tube Rx (un tube avec une basse énergie et l'autre à haute énergie) permettant de mieux caractériser les organes. La sensibilité des détecteurs, un nouveau filtre pour les rayons X, des logiciels de reconstruction itératives de dernière génération permettent de réaliser des examens avec des doses de rayonnements ionisants très faibles. L'environnement a été repensé avec des matériaux, des couleurs et une acoustique plus agréable pour le patient.

Les professionnels sont accompagnés par des systèmes d'assistance automatisés, dont une caméra 3D plaçant le patient à l'iso centre.



LA 500^{ÈME} CHIRURGIE ROBOTISÉE DU GENOU

Le 9 mai, l'équipe du service de Traumatologie – Orthopédie a réalisé la 500^{ème} intervention chirurgicale robotisée. Cet équipement de pointe, unique en région Auvergne Rhône-Alpes, permet l'implantation robotisée avec une ultra-précision de prothèses totales et partielles de genoux.

Cette technologie particulièrement innovante présente de nombreux avantages pour les patients : diminution des douleurs post-opératoires et des saignements péri-opératoires, meilleur positionnement et durée de vie plus longue des implants, séjour à l'hôpital plus court.



LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA CHIRURGIE CARDIAQUE

Centre de référence dans le traitement de la pathologie de la valve mitrale, le service de Chirurgie Cardio-Vasculaire utilise désormais la toute dernière technologie pour intervenir : la vision vidéo 3D.

Après avoir mis en place, fin octobre, une procédure particulièrement innovante dans le traitement des insuffisances de la valve mitrale chez des patients qui ne peuvent être opérés de façon conventionnelle, le service de Chirurgie Cardio-Vasculaire se distingue à nouveau en proposant aux patients éligibles une intervention par vision vidéo 3D. Cette technique de pointe est utilisée au CHU par le Pr Kasra Azarnoush, chef du service de Chirurgie Cardio-Vasculaire. Peu de chirurgiens cardiaques utilisent cette technique en France.

La réparation ou le remplacement de la valve mitrale se fait habituellement sous circulation extra-corporelle en chirurgie conventionnelle. Le chirurgien procède par sternotomie (ouverture du sternum dans les cas complexes) ou par mini-thoracotomie (ouverture entre deux côtes).

Aujourd'hui l'intervention est « mini mini-invasive » grâce à une incision mini-thoracotomique droite. Les instruments et la caméra

sont positionnés à l'intérieur du patient par cette toute petite incision. L'intervention est ensuite réalisée uniquement par vision vidéo 3 D, c'est-à-dire que le chirurgien réalise son geste sur un écran 3 D. Elle a été rendue possible grâce à la collaboration entre les équipes des services de Cardiologie, de Chirurgie Cardio-Vasculaire et d'Anesthésie-Réanimation du CHU.

Cette voie, par rapport à la sternotomie, présente des avantages importants pour le patient en réduisant les complications respiratoires, la cicatrice et la douleur post-opératoire.



Félicitations et bienvenue au CHU de Saint-Étienne

Le CHU de Saint-Étienne a accueilli dans ses équipes...

En janvier 2022

- > **Stéphanie CALISKAN**, Technicienne de laboratoire, Laboratoire de Toxicologie
- > **Pauline CHOMETTON TRIOULLIER**, Infirmière, GMI
- > **Marine DAFFORT**, Praticien hospitalier contractuel, Psychiatrie
- > **Layla DEHAK**, Aide-soignante, Pôle DUA
- > **Marie-Edith GIRAUD**, Psychologue, Neurologie
- > **Marie GOUY**, Psychologue, Consultation mémoire
- > **Elisa MARILLY**, Assistante spécialisée, Pharmacie
- > **Magalie MAYER**, Psychologue, Psychiatrie
- > **Hélène NORIDAL**, Assistante sociale, DOCP2
- > **Maëva PEREZ**, Infirmière, Médecine polyvalente
- > **Benjamin ROTHWEL**, Ouvrier professionnel qualifié, DALISE
- > **Didier ROUCOUSE**, Ouvrier professionnel qualifié, Plomberie DALISE

- > **Alicia SOUFI**, Agent des services hospitaliers, Bionettoyage GMI
- > **Marion VOUTA**, Ingénieure, Qualité

En février 2022

- > **Jean Marc BOUCHET**, Cadre de santé, IFSI et IFA
- > **Jean-Christophe BOUYER**, Ouvrier professionnel qualifié, Pharmacie
- > **Laura BRUN**, Agent d'entretien qualifié, Ambulances
- > **Constance DI RUZZA**, Psychologue, Gérontologie
- > **Salima HAMIZI**, Praticien hospitalier, Oncologie médicale
- > **Abdallah MOUHOUBI**, Technicien de laboratoire, Laboratoire Pharmaco-Toxicologie
- > **Fanny ROCHE**, Praticien hospitalier contractuel, Oncologie médicale
- > **Noélie RUARD**, Auxiliaire de puériculture, Maternité A
- > **Coralie THRONION**, Technicienne de laboratoire, Laboratoire Histologie
- > **Ghais YACHOU**, Adjointe des cadres hospitaliers, GHT Fonction Achat

En mars 2022

- > **Mathias DUBREUIL**, Ingénieur, DSI

- > **Gaëlle MITTON**, Ingénieure, Qualité
- > **Benjamin POUILHE**, Agent d'entretien qualifié, Self
- > **Céline RYGOL**, Préparatrice en pharmacie hospitalière, Pharmacie

Le CHU remercie pour leur implication au bénéfice du service public...

...ainsi que tous les professionnels du pôle Cancérologie

Départ en janvier 2022

- > **Bernard BEAL**, Ouvrier principal, Self Bellevue
- > **Martine BONDON**, Assistante service social, Pôle GMI
- > **Bruno CARREDA**, Infirmier cadre de santé, USLD
- > **Viviane CHAIZE**, Agent des services hospitaliers qualifié, Bionettoyage
- > **Nadia CHOUCOU**, Assistante médico-administrative, Laboratoire Parasitologie
- > **Sylvie COLLAY**, Aide-soignante, MPR Adulte
- > **Martine DANILO**, Auxiliaire de puériculture, Crèche Hôpital Nord
- > **Catherine ESCALLE**, Infirmière, Angiologie

- > **Annie GONNET**, Aide-soignante, Neurochirurgie
- > **Gisèle GRANGER DELORD**, Assistante médico-administrative, Soins palliatifs
- > **Sylviane JAVELLE**, Infirmière, Néonatalogie
- > **Nadine LEXTRAIT**, Aide-soignante, Chirurgie thoracique
- > **Martine MAISONNEUVE**, Technicienne de laboratoire, Laboratoire Bactériologie
- > **Pierre PETIT**, Infirmier, Hémodialyse

Départ en février 2022

- > **Yves BENETON**, Conducteur ambulancier, Ambulances
- > **Sylvie BRIOUDE**, Aide-soignante, Rythmologie
- > **Hélène CAPRITTA**, Assistante médico-administrative, Gériatrie
- > **Christian COIFFET**, Technicien hospitalier, BILH SUD
- > **Martine DURON**, Infirmière, Pédiatrie B
- > **Yves Bernard JEAN**, Agent de maîtrise, Cuisine Centrale
- > **Françoise MATHOULIN**, Aide-soignante, Gériatrie
- > **Georges MITRI**, Ouvrier principal, Transports

- > **Christiane SAUZET**, Assistante médico-administrative, ORL
- > **Chantal SZYMANSKI**, Adjointe administrative, Dossiers médicaux I CHUSE

Départ en mars 2022

- > **Agnès CONDEMINÉ**, Praticien hospitalier, MPR
- > **Agnès FULCHIRON**, Adjointe administrative, Affaires financières
- > **Jocelyne PEYRE**, Assistante médico-administrative, Laboratoire Immunologie clinique
- > **Christian REOCREUX**, Infirmier, Gestion de crise
- > **Philippe SATRE**, Ouvrier principal, Administration DMS
- > **Zoubida AOUF**, Agent des services hospitaliers qualifié, Bionettoyage

32 agents ont été titularisés et 81 agents ont été mis en stage entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2022



Le Dr Aurélien SCALABRE a été nommé chef de service de Chirurgie pédiatrique à compter du 1^{er} octobre 2021.



Le Dr Julie GOUTTE a été nommée responsable de l'unité fonctionnelle de Médecine polyvalente à compter du 2 novembre 2021.



Le Pr Jean-Philippe CAMDESSANCHÉ a été nommé chef du pôle NOL à compter du 16 décembre 2021.



Le Pr Laurent BERTOLETTI a été nommé chef de service de Médecine vasculaire et thérapeutique à compter du 1^{er} janvier 2022.



Le Dr Xavier SIMOËNS a été nommé chef du pôle Cancérologie à compter du 1^{er} janvier 2022.



Le Pr Éric ALAMARTINE a été nommé chef du pôle HINDTRA à compter du 1^{er} mars 2022.



Clément CAILLAUX a été nommé directeur du Système d'Information le 18 octobre 2021.



Bastien PILOIX a été nommé adjoint à la directrice des Ressources Humaines le 1^{er} janvier 2022.



Stéphane SCALABRINO a été nommé directeur délégué des pôles Psychiatrie et DOCP2 et secrétaire général du GHT Loire le 4 avril 2022.

Le CHU de Saint-Étienne certifié avec mention par la Haute Autorité de Santé !

À l'issue de la cinquième procédure de certification des établissements de santé par la Haute Autorité de Santé (HAS), le CHU de Saint-Étienne vient d'être certifié avec le plus haut niveau de reconnaissance, c'est-à-dire la certification avec mention (rapport disponible sur le site internet de la HAS).

En janvier 2022, le CHU a accueilli une équipe de 8 experts-visiteurs formés et mandatés par la HAS, pendant 5 jours. Cette visite s'est déroulée quelques semaines après la fusion avec l'Institut de Cancérologie de la Loire que le CHU avait anticipée, en préparant les équipes dès le printemps 2021.

Au cours de la visite, plusieurs dizaines de patients hospitalisés ont été interviewés, ainsi qu'un grand nombre de professionnels de santé. Les experts-visiteurs ont pu également réaliser eux-mêmes les parcours physiques des patients au sein de l'établissement, en rencontrant les différentes équipes concernées. Par ailleurs, 8 représentants des usagers, non salariés de l'établissement, ont également pu faire part de leur implication au sein de l'institution afin de faire valoir les droits des usagers.

Au terme de cette évaluation qui a porté sur 126 critères, la HAS a conclu à une cotation globale de plus de 96% (répartie ainsi : 98% pour les critères d'évaluation relatifs au patient, 95% sur les critères d'évaluation relatifs aux équipes de soins et 96% sur les critères d'évaluation relatifs à la gouvernance de l'établissement).

Cette évaluation externe a également permis de définir une nouvelle feuille de route pour la démarche d'amélioration de la qualité et sécurité de soins au sein de l'établissement à travers :

- La poursuite du management qualité gestion des risques dans chaque pôle (cellule d'analyse des événements indésirables, patients-traceurs, etc.),
- La conduite de projets sur 7 axes transversaux d'amélioration, pilotés par la nouvelle CQRIS (Commission Qualité Risques et Sécurité).



Urgences vitales internes

(affichage numéros d'appel 22 22 et taux d'agents formés)

Dossier patient

(réguler les relèves de poches et lettre de liaison à la sortie)

Directives anticipées

(systématiser pour les profils patients concernés)

Revue de pertinences et indicateurs résultats

(cliniques et expérience patient)

Évaluation des pratiques avec expérience patient

(PREMS et PROMS)

Travail en équipe

(programmes d'apprentissage ou fonctionnement en équipe)

Circuit du médicament

Sécuriser le circuit (dont le stockage dans les unités de soins et les prescriptions dans secteurs non informatisés...)

La Direction et la Présidence de la CME du CHU renouvellent leurs remerciements les plus sincères à l'ensemble des équipes pour leur disponibilité et leur engagement auprès des patients.

Ces résultats permettent aujourd'hui aux patients et à leurs proches d'être assurés du haut niveau de qualité des soins proposés. Ils illustrent tout à la fois le niveau d'excellence de maîtrise des risques associés aux soins, mais également la préoccupation permanente de l'établissement à prendre en compte l'expérience et la satisfaction des patients pour améliorer les parcours de prise en charge.

Enfin, cette évaluation externe et indépendante est aussi une reconnaissance et un encouragement pour notre communauté hospitalière investie au quotidien pour l'ensemble de la population.



Deux services du CHU collaborent pour préparer les adolescents à l'opération de leur scoliose

Depuis trois ans, l'unité Rachis et le service de Chirurgie d'orthopédie pédiatrique du CHU expérimentent des ateliers d'éducation thérapeutique. Ils ont pour objectif de préparer les adolescents à la chirurgie de la scoliose. Il s'agit d'une intervention particulièrement délicate, effectuée lorsque le port d'un corset n'est pas suffisant pour corriger la déformation de la colonne vertébrale.



Le Dr Élie Haddad, chirurgien pédiatrique spécialisé en orthopédie, aborde tous les aspects de cette chirurgie délicate.

DEUX PRISES EN CHARGE D'EXCELLENCE AU SERVICE DES ENFANTS

L'unité Rachis, dirigé par le Pr Pascal Giraux, est le service de référence dans la Loire pour la prise en charge de la scoliose du petit enfant à l'âge adulte.

L'équipe d'orthopédie pédiatrique, dirigée par le Pr Bruno Dohin, a développé depuis plusieurs années une véritable expertise, notamment en neuro-orthopédie. La chirurgie de la scoliose au CHU a d'ailleurs été classée pour la première fois cette année dans le palmarès du Point (19^{ème} place sur 1 400 établissements de santé).

La collaboration entre ces deux équipes a permis la mise en place d'un vrai parcours de soin et une continuité de suivi pour les jeunes patients et leurs familles, avant la chirurgie de la scoliose et à distance de celle-ci.

DES ATELIERS AUTOUR DE LA CHIRURGIE

Les « ateliers autour de la chirurgie » accueillent une dizaine d'adolescents et leurs parents (environ 6 ateliers par an). Ils sont animés par une équipe pluri-professionnelle, formée à l'éducation thérapeutique et labélisée par l'Agence Régionale de Santé AuRA. Elle est composée du médecin de l'unité Rachis – le Dr Isabelle Courtois, du chirurgien pédiatrique spécialisé en orthopédie – le Dr Élie Haddad, des kinésithérapeutes et de la psychologue de l'unité Rachis, de l'infirmière coordinatrice de chirurgie et deux ou trois patients témoins. Ces derniers ont un rôle essentiel car ils apportent un témoignage sur leur vécu de façon encourageante.

Au cours de l'atelier, qui dure deux heures, les jeunes patients et leurs parents sont in-

vités à réfléchir aux questions qu'ils souhaitent poser en formant deux groupes distincts. Il est en effet plus facile de s'exprimer en groupe avec des personnes ayant le même âge et partageant les mêmes préoccupations. Ensuite les deux groupes sont réunis pour échanger ensemble. Les professionnels de santé répondent aux questions qui ont été posées. Il n'y a pas de sujets tabous. Tous les aspects de l'intervention sont abordés ainsi que les risques propres à cette chirurgie particulièrement délicate. Il est proposé aux participants qui le souhaitent de voir et de toucher le matériel qui sera posé par le chirurgien. Cet échange permet de dédramatiser l'acte chirurgical, de lever les a priori, tout en rendant les adolescents acteurs de leur prise en charge.

La suite du parcours de soin se déroule plus sereinement et en confiance, chacun disposant des informations utiles.

Le retour de tous les acteurs, adolescents, parents et professionnels de santé, est très positif.

Les ateliers sont aussi ouverts aux familles des CH de Roanne et de Valence où le Dr Haddad dirige une consultation spécialisée de la colonne vertébrale.



Les ateliers sont animés par une équipe pluri-professionnelle.

Projets retenus à l'appel d'offre local 2022

La Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation (DRCI) organise annuellement un appel d'offre local (AOL) pour soutenir des projets de recherche de nature très variée. Il peut s'agir d'essais cliniques, d'études observationnelles, de recherches sur prélèvements biologiques humains, d'études sur des données...

L'objectif est triple :

- Financer des projets de recherche qui ne rentrent pas dans le cadre des appels à projet nationaux
- Encourager le développement de projets par des jeunes équipes
- Aboutir à une valorisation scientifique rapide, avec au moins une publication écrite sous quatre ans

Avec un budget de 191 391 €, l'AOL 2022 permettra d'accompagner quatre jeunes investigateurs dans leur projet, dans des thématiques valorisant des expertises scientifiques et cliniques reconnues du CHU.

LES CANDIDATS POUR L'AOL 2023 peuvent d'ores et déjà travailler sur leur projet : la lettre d'intention est à soumettre à la DRCI à la rentrée 2022.

Pour tout renseignement :
drci@chu-st-etienne.fr



Édouard OLLIER

MCU-PH pharmacologie, projet MetaSign

- **Objectif** : développement d'une signature métabolique pour la prédiction des paramètres pharmacocinétiques individuels des médicaments d'anesthésie, afin de mieux personnaliser l'administration et les concentrations du ou de ces médicaments pour les patients devant bénéficier d'une anesthésie
- **Étude de cohorte prospective monocentrique, prévue sur 2 ans, avec une cible de 94 inclusions.**



Fabien FOREST

MCU-PH anatomie-cytologie pathologiques, projet HYPOGLI

- **Objectif** : identifier des marqueurs prédictifs pronostic et thérapeutique (notamment altération de la barrière hémato-encéphalique et de l'hypoxie chronique) chez les patients souffrant d'un glioblastome
- **Étude de cohorte rétrospective de patients opérés et diagnostiqués au CHU, prévue sur 1 an, avec une cible de 120 inclusions.**



Martin KILLIAN

PHC médecine interne-gériatrie, projet DON'T CRY :

- **Objectif** : évaluer le niveau de corrélation de la signature interféron de type 1 avec une nouvelle technique (nCounter® de Nanostring) et la comparer avec la technique classique (PCR) pour caractériser les patients souffrant du syndrome de Sjögren, et à terme améliorer la prédiction de l'évolution de la maladie et la réponse au traitement
- **Étude ancillaire, sur prélèvements biologiques déjà collectés dans le cadre d'un PHRC interrégional, prévue sur 6 mois, avec une cible de 250 inclusions.**



Tristan GABRIEL

MCU-PH psychiatrie, projet MIAM

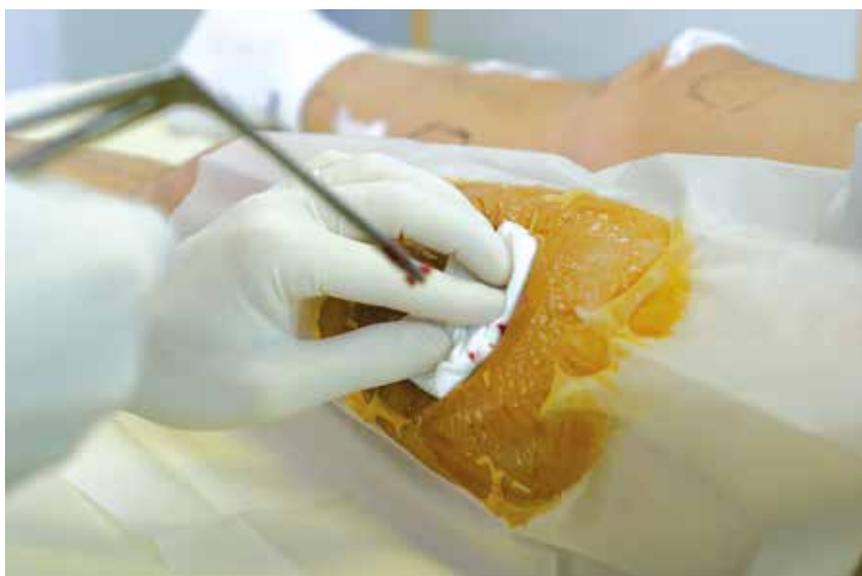
- **Objectif** : Mettre en évidence l'existence d'altérations microbiotiques (différences sur les paramètres d'abondance et diversité des bactéries) de la fraction IgA du microbiote intestinal chez les sujets souffrant d'anorexie mentale aiguë, d'anorexie mentale chronique comparés à des sujets contrôles
- **Étude monocentrique observationnelle de physiopathologie, prévue sur 2 ans, avec une cible de 60 inclusions.**



De nombreux centres d'expertise maladies rares au CHU : une excellence reconnue

Les maladies rares* sont très complexes et de ce fait particulièrement difficiles à diagnostiquer. Elles bénéficient depuis plusieurs années en France d'une organisation spécifique afin de permettre aux patients d'être pris en charge par une équipe qui va savoir faire le bon diagnostic quand cela est possible et organiser le traitement quand il existe.

Le CHU dispose ou participe à plus de 40 centres labellisés maladies rares.



avérée pour une maladie rare ou un groupe de maladies rares.

Ils font le lien avec les professionnels de santé hospitaliers ou de ville et les secteurs du social, éducatif, médico-social sur leur territoire de santé. Ils peuvent participer à l'enseignement, la formation, la recherche (250 CCRM en France).

Différents niveaux d'expertise

Pour regrouper les équipes expertes et coordonner les actions, les maladies rares sont regroupées par filière : **les filières de santé maladies rares (FSMR)**.

Il y a 23 FSMR en France. Le regroupement est réalisé selon trois logiques : par organes touchés, par symptômes identiques ou par traitement ou prise en charge similaire.

Les filières ont pour mission d'améliorer la prise en charge, en impulsant et coordonnant les actions visant à rendre plus lisible et plus accessible l'offre diagnostique et de soins, de coordonner l'expertise et de favoriser la continuité du parcours de vie.

La prise en charge médicale des patients est organisée à deux niveaux d'expertise complémentaire, au sein des centres de référence maladies rares (CRMR) et des centres de compétence maladies rares (CCMR).

Les **centres de référence maladies rares (CRMR)** sont des structures qui

rassemblent une équipe hospitalière hautement spécialisée ayant une expertise avérée pour une maladie rare ou un groupe de maladies rares. Cette équipe est médicale mais intègre également des compétences paramédicales, psychologiques, médico-sociales, éducatives, sociales et des partenariats avec les associations de personnes malades. Les CRMR (une centaine en France) sont multi-sites, constitués d'un site coordonnateur, de sites constitutifs et de centres de compétences (CCMR). Ils assurent des missions de coordination et de prise en charge en mettant en œuvre un plan d'actions pour les maladies rares dont ils sont les référents. Outre l'expertise apportée, les CRMR effectuent de l'enseignement et de la recherche.

Les **centres de compétence maladies rares (CCMR)** assurent la prise en charge et le suivi des personnes atteintes de maladies rares au plus proche de leur domicile en lien avec le réseau de CRMR dont ils dépendent. Ils rassemblent une équipe hospitalière spécialisée ayant une expertise

*Qu'est-ce qu'une maladie rare ?

Une maladie est dite "rare" lorsqu'elle atteint moins d'une personne sur 2000.

Les maladies rares sont pourtant très nombreuses : à ce jour entre 7000 et 8000 maladies sont identifiées et de nouvelles sont découvertes chaque semaine. Elles concernent 3 millions de personnes en France, soit près de 4,5 % de la population, dont 75 % sont des enfants. Cependant un faible nombre de patients est touché par chacune d'elle.

80 % des maladies rares sont d'origine génétique et 85% d'entre elles ne disposent pas de traitement qui permette d'en guérir (on parle alors de « maladie orpheline »).

Certaines maladies sont rares mais sont plus connues du grand public comme la drépanocytose ou la mucoviscidose.

50% des malades sont sans diagnostic et 25% des malades attendent 4 ans avant d'avoir un diagnostic.

Les centres de référence et de compétences maladies rares au CHU de Saint-Étienne

Filière	CR / CRC / CC	Nom du centre	Nom du porteur
AnDDI-Rares	CC	Centre de Compétence des malformations des membres (CRMR Ile de France) - MPR pédiatrique	Vincent GAUTHERON
AnDDI-Rares	CC	Centre de Compétence des anomalies du développement et syndromes malformatifs du Sud-Est	Renaud TOURAINE
Brain-Team	CC	Centre de Compétence des syndromes neurologiques paranéoplasiques et encéphalites auto-immunes	Jean-Christophe ANTOINE
Cardiogen	CC	Centre de Compétence des troubles du rythme cardiaque héréditaires ou rares du Sud/Sud-Est	Antoine DA COSTA
DefiScience	CC	Centre de Compétence des épilepsies rares	Laure MAZZOLA
DefiScience	CC	Centre de Compétence de la Sclérose Tubéreuse de Bourneville	Renaud TOURAINE
FAIR	CC	Centre de Compétence des maladies auto-immunes systémiques rares d'Ile de France	Pascal CATHEBRAS
FAIR	CC	Centre de Compétence des maladies auto-immunes systémiques rares de l'Est & Sud Ouest	Pascal CATHEBRAS
FAIR	CC	Centre de Compétence des maladies auto-immunes systémiques rares du Nord et Nord-Ouest	Pascal CATHEBRAS
FAIR	CC	Centre de Compétence des maladies auto-inflammatoires et de l'amylose inflammatoire (CEREMAIA) chez l'adulte	Pascal CATHEBRAS
FAIR	CC	Centre de Compétence des maladies auto-inflammatoires et de l'amylose inflammatoire (CEREMAIA) chez l'enfant	Jean-Louis STEPHAN
FAIR	CC	Centre de Compétence des rhumatismes inflammatoires et maladies auto-immunes systémiques rares de l'enfant (RAISE)	Jean-Louis STEPHAN
FAIR	CC	Centre de Compétence pour le lupus, le syndrome des anticorps antiphospholipides et autres maladies auto-immunes rares	Pascal CATHEBRAS
FAVA-Multi	CC	Centre de Compétence des maladies vasculaires rares (syndrome d'Ehlers Danlos vasculaire, maladie de Buerger, dysplasie fibro-musculaire, maladie de Takayasu, lymphoedème primitif)	Claire LE HELLO
FILNEMUS	CR (constitutif)	Centre de Référence(constitutif) des maladies neuromusculaires PACA - Réunion - Rhône-Alpes	Jean-Christophe ANTOINE
FILSLAN	CRC	Centre de Ressources et de Compétences sur la sclérose latérale amyotrophique et autres maladies rares du neurone moteur	Jean-Philippe CAMDESSANCHÉ
FIMARAD	CC	Centre de Compétence des maladies bulleuses auto-immunes (MALIBUL)	Bruno LABELLE
FIMARAD	CC	Centre de Compétence des maladies rares de la peau et des muqueuses d'origine génétique (MAGEC) - Nord	Frédéric CAMBAZARD
FIMATHO	CC	Centre de Compétence de la hernie de coupole diaphragmatique chez l'enfant	François VARLET
FIMATHO	CC	Centre de Compétence des affections chroniques et malformatives de l'œsophage (CRACMO) chez l'enfant	François VARLET
FIRENDO	CC	Centre de Compétence des maladies endocriniennes de la croissance et du développement	Natacha GERMAIN
FIRENDO	CC	Centre de Compétence des maladies rares de la surrénale	Natacha GERMAIN
FIRENDO	CC	Centre de Compétence des maladies rares de la thyroïde et des récepteurs hormonaux (TRH)	Natacha GERMAIN
FIRENDO	CC	Centre de Compétence des maladies rares de l'hypophyse (HYPO)	Natacha GERMAIN
FIRENDO	CC	Centre de Compétence des pathologies rares de l'insulino-sécrétion et de l'insulino-sensibilité (PRISIS)	Natacha GERMAIN
FIRENDO	CC	Centre de Compétence du développement génital du fœtus à l'adulte	Natacha GERMAIN
G2M	CC	Centre de Compétence des maladies héréditaires du métabolisme	Claire GAY
MARIH	CC	Centre de Compétence des cytopénies auto-immunes de l'adulte (CeReCAI)	Pascal CATHEBRAS
MARIH	CC	Centre de Compétence des déficits immunitaires héréditaires (CEREDIH) chez l'enfant	Jean-Louis STEPHAN
MCGRE	CC	Centre de Compétence des Syndromes Drépanocytaires Majeurs, Thalassémies et Autres Pathologies Rares du Globule Rouge et de l'Erythroïdèse chez l'enfant	Jean-Louis STEPHAN
MHEMO	CRC	Centre de Ressources et de Compétences hémorragiques constitutionnelles	Brigitte TARDY
NEUROSPHINX		Centre de Compétence des malformations anorectales et pelviennes rares (MAREP) chez l'enfant	François VARLET
NEUROSPHINX	CC	Centre de Compétence des malformations rares des voies urinaires (MARVU) chez l'enfant	François VARLET
NEUROSPHINX	CC	Centre de Compétence Chiari et Malformations Vertébrales et Médullaires rares (C- MAVEM) chez l'enfant	Vincent GAUTHERON
ORKID	CC	Centre de Compétence des maladies rénales rares (SORARE)	Marie-Pierre LAVOCAT
ORKID	CC	Centre de Compétence du syndrome néphrotique idiopathique	Marie-Pierre LAVOCAT
ORKID	CC	Centre de Compétence Maladies Rénales Héréditaires de l'Enfant et de l'Adulte (MARHEA)	Marie-Pierre LAVOCAT
ORKID	CC	Centre de Compétence Néphrogones - Centre de Référence des maladies rénales et phosphocalciques rares	Marie-Pierre LAVOCAT
OSCAR	CC	Centre de Compétence des maladies osseuses constitutionnelles	Isabelle COURTOIS
OSCAR	CC	Centre de Compétence des maladies rares du métabolisme du calcium et du phosphate	Natacha GERMAIN
RESPIFIL	CC	Centre de compétences hypertensions pulmonaires sévères	Laurent BERTOLETTI
SENSGENE	CC	Centre de Compétence des surdités génétiques	Renaud TOURAINE

CR : Centre de Référence
 CRC : Centre de Ressources et de Compétences
 CC : Centre de Compétence



Point de repère...

Nouvelles réformes en santé : R1C et R2C

Pr Philippe Berthelot, Doyen de la Faculté de Médecine

Ces réformes des deux premiers cycles de médecine mises en œuvre pour la Réforme du 1^{er} Cycle (R1C) en 2020-21 et en 2021-22 pour la Réforme du 2^{ème} Cycle (R2C) modifient respectivement les modalités d'admission en études de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie = MMOP) et les épreuves nationales donnant accès au troisième cycle des études de médecine (l'internat).



LA R1C

Cette réforme acte la fin de la Première Année commune aux Études de Santé (PACES) qui était la seule voie d'admission aux différentes filières de santé MMOP. Elle signe également la fin du numerus clausus qui fixait chaque année nationalement et par faculté le nombre d'étudiants admis dans chaque filière. Désormais chaque année, après avis des agences régionales de santé, les conseils d'administration des universités fixent les capacités d'accueil en prenant en compte les besoins de formation dans les métiers de la santé (MMOP). Dorénavant deux voies d'admission sont possibles : le Parcours Accès Santé Spécifique (PASS) et la Licence Accès Santé (L.A.S). L'admission se fait grâce à une inscription sur Parcoursup. Dans les deux cas, pour participer à la sélection MMOP il faut valider son année de licence (60 ECTS), avec une option disciplinaire autre que santé pour le PASS et une option Santé pour la L.A.S. Le but de cette réforme est de diversifier les profils d'étudiants se présentant au concours, après validation des 60 ECTS, et de garantir des poursuites d'études en cas d'échec au concours mais avec validation d'une année de licence (cf. Illustration 1). Par convention avec l'Université Jean Monnet le concours permet aussi, à Saint-Étienne, d'accéder à une formation en masso-kinésithérapie (notée K ci-dessous).

Accès aux études de santé

Pour un néo-bachelier => 2 voies d'accès aux filières MMOPK : PASS et LAS

Parmi les LAS, une particulière

PASS Parcours d'Accès Spécifique Santé	LAS Licence avec option « Accès Santé »	LAS sciences pour la santé
Majeure Santé Mineure autre discipline (option obligatoire)	Majeure autre discipline que Santé Mineure Santé (option obligatoire)	Majeure santé (tronc commun du PASS) UE Prévention et Ingénierie en santé et e-santé et UE Sciences Médicales Appliquées
Pas de redoublement L'inscription dans la formation consomme un droit à être candidat	Plusieurs licences possibles Un ensemble de 3 UE à valider parmi 4 possibilités en fonction du profil de l'étudiant	LAS particulière avec inclusion des ECTS de santé dans la majeure de la licence dont la validation permet l'obtention des 60 crédits et les 10 ECTS de santé
MÉDECINE, MAÏEUTIQUE, ODONTOLOGIE, PHARMACIE, KINÉSITHÉRAPIE Deuxième droit à être candidat avec 120 ou 180 crédits validés	MÉDECINE, MAÏEUTIQUE, ODONTOLOGIE, PHARMACIE, KINÉSITHÉRAPIE Deux droits à être candidat avec 60, 120 ou 180 crédits validés	MÉDECINE, MAÏEUTIQUE, ODONTOLOGIE, PHARMACIE, KINÉSITHÉRAPIE Deux droits à être candidat avec 60, 120 ou 180 crédits validés

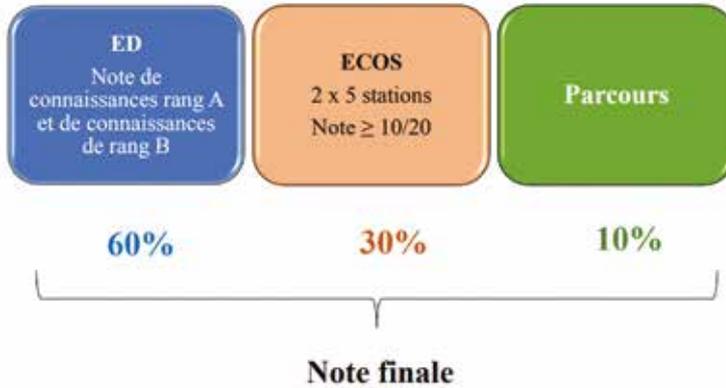
+ Proposition de participation à
expérimentation IFSI/Manip radio

L'inscription dans la formation ne consomme pas automatiquement un droit à être candidat

Deux droits à être candidat pour l'accès en 2^{ème} année des études de santé
au cours du premier cycle

LA R2C

Conférence des Doyens
des facultés de Médecine



Cette réforme a pour objectif de mieux former les étudiants en introduisant notamment la vérification des compétences par des Examens Cliniques Objectifs Structurés (ECOS), en faisant la promotion de la simulation médicale et en rajoutant des notions importantes en sciences humaines et sociales. L'examen national final, nommé « épreuves dématérialisées nationales » (EDN), est avancé en fin de 5^{ème} année. Les outils numériques et la docimologie évoluent avec des nouveaux formats d'épreuves tels que les mini et micro-dossiers cliniques progressifs et les tests de concordance des scripts. L'enseignement a été revu avec un travail national d'écriture des référentiels par les différentes spécialités, sous forme de fiches LISA (Livret de Suivi des Apprentissages) : ce guide permet de lister les connaissances à acquérir classées en rang A ou B, les compétences et sous-compétences et les situations de départ consacrées aux situations cliniques (stages, simulations). Les ECOS correspondent à des mini-jeux de rôles de 7-10 minutes établis à partir des situations de départ. L'étudiant valide en fin de chaque année une partie du Certificat de Compétence Clinique (CCC) sous forme d'ECOS facultaires qui comptent pour 20% du CCC en 4^{ème} année, 30% du CCC en 5^{ème} année et 50% du CCC en 6^{ème} année. En fin de 6^{ème} année ont lieu les ECOS nationaux dont les résultats participent au choix de la spécialité d'internat. Cette réforme doit aussi permettre à l'étudiant de personnaliser son parcours avec une grille nationale de valorisation (unités d'enseignement libres, Master, thèse, engagement associatif, mobilité...). Au final les étudiants choisiront leur future spé-



cialisation grâce à un appariement national prenant en compte leurs souhaits, leurs résultats aux ECOS (30% de la note), à l'examen classant national (60% de la note) et à leur parcours (10%). Nous sommes actuellement en transition entre l'ancien et le nouveau système. Les 6^{èmes} années actuels (2021-2022) suivent l'ancien système de l'Examen classant National (ECN) en fin de 6^{ème} année. Les 4^{èmes} années actuels seront les premiers à avoir le nouveau système. La promotion des 5^{èmes} années actuels, promotion intermédiaire, aura un examen nommé « ECN nouvelle formule » qui portera sur le nouveau programme, avec la nouvelle docimologie, mais sans distinction des rangs A et B et qui aura lieu en fin de 6^{ème} année. Ils n'auront pas d'ECOS nationaux.



PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- Arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique.
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000039309386/>
- Arrêté du 22 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique.
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000039309386/>
- Arrêté du 2 septembre 2020 portant modification de diverses dispositions relatives au régime des études en vue du 1^{er} et du 2^{ème} cycle des études médicales et à l'organisation des épreuves classantes nationales.
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042320018>
- Décret n° 2021-1156 du 7 septembre 2021 relatif à l'accès au troisième cycle des études de médecine. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044027187>
- Arrêté du 21 décembre 2021 relatif à l'organisation des épreuves nationales donnant accès au troisième cycle des études de médecine.
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044572679>



Un nouveau Schéma Directeur Immobilier pour le CHU

Le CHU s'est doté, dans le cadre de son projet d'établissement 2013-2017, d'un schéma directeur immobilier appelé « CHU à 2 sites ». Celui-ci comprenait trois volets : psychiatrie / gériatrie / mère-enfant et est en cours de déploiement (voir infra).

L'année 2022 doit marquer la réflexion autour d'un nouveau projet d'établissement, et par conséquent d'un schéma directeur immobilier l'accompagnant. Le schéma directeur immobilier prévoit une planification des investissements immobiliers sur une période allant jusqu'à 10-15 ans. Il s'agit de mettre en cohérence les activités médicales des différents sites hospitaliers, de soutenir les projets médicaux et d'améliorer la qualité des installations du CHU.

Le futur schéma directeur immobilier du CHU sera validé par le Directoire d'ici fin 2022. Il est actuellement préparé par un Comité de pilotage ad hoc comprenant des

représentants de la Commission Médicale d'Établissement, des soignants de l'équipe de direction et de la DALISE. Les hypothèses de ce schéma devront permettre d'accompagner les projets médicaux des années à venir tout en étant en cohérence avec les contraintes techniques des sites hospitaliers (réserve foncière, interconnexions entre les bâtiments...) et les capacités d'investissement de l'établissement.

Outil de planification stratégique, le futur schéma directeur immobilier définira, en lien avec le projet d'établissement, le visage du CHU pour la prochaine décennie.



La psychiatrie dans un nouveau bâtiment

Début avril, le tout nouveau bâtiment de psychiatrie « L' » à l'Hôpital Nord a accueilli ses premiers patients. Cette nouvelle construction regroupe sur quatre niveaux toutes les unités d'hospitalisation complète de psychiatrie adulte de l'Hôpital Bellevue (52A-52C-52D), le Centre de Jour de Courte Durée (CJCD) de Psychiatrie Adulte de l'Hôpital la Charité et les unités de prise en charge des troubles du comportement alimentaire.

Ce projet, prévu par le Schéma Directeur Immobilier « CHU à 2 sites », a été construit en concertation avec les équipes soignantes de psychiatrie, les représentants des usagers et un patient expert. Il va permettre d'améliorer la prise en charge des besoins et du bien-être des patients et de leurs familles.

Outre ses 42 chambres individuelles et ses 28 places en hôpital de jour, ce nouveau bâtiment, dont la construction a été assurée par l'entreprise Léon Grosse et l'architecte Chabanne, propose de nombreux espaces collectifs dotés de fonctions variées :

- des espaces dédiés aux soins des patients ;
- des espaces dédiés à l'accueil des familles des patients ;
- des espaces mis à disposition des équipes du Ministère de la Justice et des avocats.



Le bâtiment L' jouxte le bâtiment existant et forme un seul et même ensemble autour du jardin des Mélisses et de l'espace Alphée (espace social et maison des usagers) qui a été agrandi et réaménagé.

Un soin particulier a été apporté aux aspects de bien-être, de confort et d'apaisement. L'objectif est de permettre aux patients d'évoluer dans un espace leur apportant sérénité et sécurité afin de répondre au mieux aux troubles dont ils souffrent.

Certaines activités ont été développées comme l'espace d'apaisement inspiré du dispositif Snoezelen (espace de détente avec des équipements qui permettent une stimulation multisensorielle) et la balnéothérapie. Une salle de sport, animé par un professeur dédié, est également à la disposition des patients. Enfin, il offre un cadre de travail agréable et moderne aux équipes pluridisciplinaires concernées par ce déménagement.

Découvrez les grands gagnants du challenge cybersécurité !

En décembre dernier, vous étiez 156 à tenter votre chance au challenge cybersécurité avec à la clé des goodies offerts pour les trois meilleures équipes !

L'occasion pour vous de vous mesurer aux autres services et d'évaluer votre cyber-vigilance !



1



2



3

Et si vous ne faites pas partie des gagnants... 6 antisèches pour développer votre culture en cybersécurité

LES TROIS GAGNANTS DU CHALLENGE :

Félicitations aux trois services de soin ayant obtenu les meilleurs scores :

1. Pharmacie (83,8%)
2. Infectiologie (82,3%)
3. Recherche clinique et innovation (82%)



1 Pour échanger des données de santé avec un.e collègue en dehors de l'établissement, quel outil utiliser ?

Les informations sensibles telles que les données de santé doivent toujours être stockées et transmises de manière sécurisées sur des espaces de confiance. Les informations de santé ne doivent jamais être stockées ni échangées sur des supports à usage personnel (clés USB, disques durs, email personnel, WhatsApp, etc.) ou des espaces de stockage en ligne (Dropbox, Google Drive, WeTransfer, etc.) !

Parmi les propositions du quiz, seul MS Santé permet de garantir la sécurité du contenu échangé avec une personne extérieure à l'établissement.

2 Pour m'abonner à la newsletter de mon club de sport, quelle adresse mail utiliser ?

Toute autre adresse que mon adresse électronique professionnelle, qui elle, est associée à mon identité professionnelle et qui ne doit jamais être utilisée à titre personnel ! L'utilisation d'une adresse mail jetable permet de limiter la "pollution" de ma messagerie personnelle et de limiter les risques en cas de compromission du site.

3 Je reçois un mail du service informatique me demandant de compléter un formulaire avec mon compte utilisateur et mon mot de passe. Que faire ?

Je signale le mail et je le supprime. En effet, les équipes du support informatique ne passent jamais par un courrier électronique pour me demander de saisir mes informations personnelles.

4 Une alerte d'infection par un ransomware s'affiche sur mon écran. Que faire ?

En cas d'alerte d'infection par un ransomware :

- Je débranche la machine d'Internet ou du réseau informatique. Pour cela, je débranche le câble Ethernet de mon appareil ou bien je désactive sa connexion Wi-Fi.
- J'alerte immédiatement le service informatique afin qu'il puisse intervenir et prendre les mesures nécessaires si besoin.
- Je trace mes actions réalisées avant et après que le message d'alerte ne soit apparu.

5 En tant que professionnel de santé, je peux accéder à tous les dossiers et données de santé des patients de mon établissement ?

Même si mes habilitations sont suffisantes pour accéder à n'importe quel dossier patient, je ne peux et je ne dois consulter que les dossiers dont j'assume la prise en charge et seulement pendant la durée de prise en charge de mon patient. Des contrôles sont opérés régulièrement et de manière aléatoire sur les accès aux dossiers des patients pour s'assurer de la légitimité et de la légalité des consultations. Accéder au dossier médical d'un patient sans raison engage la responsabilité du professionnel qui est susceptible d'avoir des sanctions !

6 Dans quels cas, je communique mon mot de passe ?

Un mot de passe doit rester secret, il protège mon identité numérique ! Il me permet d'accéder au réseau, à mes applications et à mes données. Si quelqu'un utilise mon mot de passe, je suis responsable des actions commises !



Zoom sur...

La réduction du gaspillage alimentaire, un enjeu environnemental mais pas que !

Ludovic Boutel, ingénieur restauration – Cuisine centrale du CHU

La France s'est engagée à réduire de moitié le gaspillage alimentaire* d'ici 2025. La Loi du 11 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage confirme la définition du gaspillage alimentaire initié par le pacte national en 2013 : « **Toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à un endroit de la chaîne alimentaire est perdue, jetée, dégradée, constitue le gaspillage alimentaire** ».



A l'occasion de la journée "zéro déchet", des gourdes ont été offertes aux usagers du self Nord afin de les inciter à ne plus utiliser les bouteilles d'eau en plastique.

Pour info : 500 000 bouteilles d'eau sont consommées chaque année au CHU.

1 L d'eau en bouteille est 100 fois plus chère qu'1 L du robinet.

Un constat alarmant

Au CHU, chaque année, les équipes de la restauration préparent **1 000 000 de repas** qui sont livrés aux services de soins **pour les patients** et **600 000 à destination des selfs**. Cela représente un coût d'environ 3,6 millions d'euros.

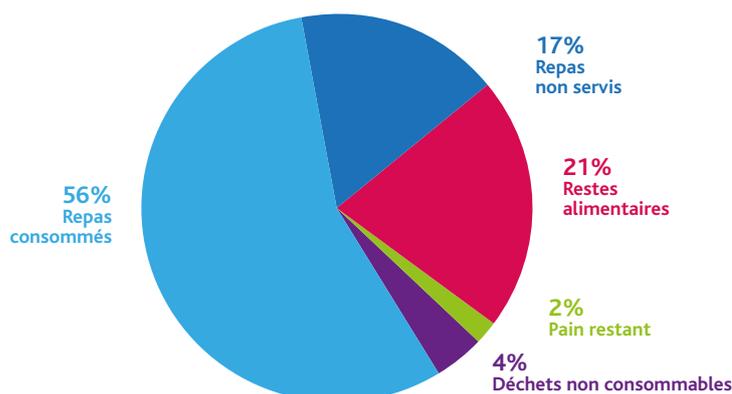
Afin de répondre à nos obligations et aussi prendre conscience du gaspillage alimentaire dans notre institution, un vaste plan de relevés quantitatifs de nos volumes de bio-déchets a débuté en 2019. Il se poursuivra dans les années à venir.

Le constat est malheureusement dans la moyenne nationale des établissements de santé et est sans appel : **40% des plats confectionnés dans les cuisines du CHU finissent à la poubelle**. Cela représente

600 000 € de matière première qui viennent grossir les poubelles ménagères (DAOM) du CHU !

Lors de ces relevés nous avons identifié que 20% des plateaux livrés dans les services de soins n'ont pas de destinataire. Ce qui représente 200 000 repas par an ! Et 20% du contenu du plateau, lorsqu'il est distribué, n'est pas consommé.

Dans les selfs, les déchets alimentaires représentent 3% de notre production. L'ensemble de ces déchets sont soit déshydratés puis compostés (self Nord), soit retraités par notre prestataire en composte ou méthanisés (selfs Bellevue et Charité).



La réduction des déchets vous concerne aussi !

Afin d'améliorer cette situation, nous avons besoin de l'aide de chacun. Quelques gestes suffisent pour diminuer ces déchets :

- renseigner le logiciel de commande de repas quotidiennement (WINREST)
- supprimer les repas supplémentaires que vous pourriez identifier
- anticiper les départs connus, en prenant contact avec le service restauration lorsqu'un dysfonctionnement est identifié (1 personne partie depuis plusieurs repas mais dont le plateau continue à être livré)
- supprimer les repas lors de permissions de sortie, examens...

Au self, ne prenez que ce que vous êtes capable de consommer. Un challenge a été organisé le 10 mars dernier. L'objectif était de réduire au maximum les déchets afin de tendre vers le 0 déchet sur les plateaux et dans les poubelles à la sortie du self.

La réduction du gaspillage permettra l'achat de produits labélisés, BIO... C'est un engagement quotidien et l'affaire de tous.

La réduction du gaspillage répond à un triple enjeu :

- **Environnemental** : à l'échelle mondiale, le gaspillage alimentaire émet autant de gaz à effet de serre qu'un pays dont le niveau d'activité se situerait en 3^{ème} position juste après celui de la Chine et des USA. C'est également un gaspillage de ressources naturelles conséquent et notamment d'eau ;
- **Économique** : le gaspillage alimentaire coûte cher : entre 12 et 20 milliards d'euros par an en France soit l'équivalent de 159 € par personne pour les seuls ménages ;
- **Éthique et social** : jeter de la nourriture est d'autant plus inacceptable dans la perspective d'une crise alimentaire mondiale, mais aussi dans le contexte social actuel propre à chaque pays, y compris en France où l'on estime qu'1 personne sur 10 a du mal à se nourrir.

La cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP)

La CUMP a été créée pour prendre en charge de façon spécifique les personnes impactées par un événement potentiellement traumatique. L'objectif est de prévenir les conséquences psychiques de ce choc.



De quoi parle-t-on ?

La CUMP est une unité spécialisée, éventuellement mobile, en capacité de se déployer rapidement en cas d'évènement traumatique majeur. Ce dernier est à fort retentissement psychique, les personnes concernées ont côtoyé la mort de très près. Souvent médiatisé, il touche de nombreuses victimes ou personnes. Seules celles impliquées directement dans l'évènement traumatique sont prises en charge.

Qui sont les professionnels qui la composent ?

La CUMP se compose d'un référent départemental. Le plus fréquemment, c'est un psychiatre. Dans le département de la Loire, cette fonction est assurée par Rodolphe Ollier, professionnel aguerri et cadre de santé au centre inter sectoriel de crise et d'alternative à l'hospitalisation. La CUMP fonctionne grâce à une équipe composée de 6 régulateurs. Elle est joignable dans le cadre d'une procédure dégradée sous le mode du volontariat. Il n'y a pas de dispositif d'astreinte. 37 professionnels exerçant au sein du pôle psychiatrie (psychiatre, psychologues et infirmiers), également volontaires, complètent le dispositif d'intervention. Les régulateurs sont chargés d'apporter une réponse au médecin régulateur du SAMU et de valider ou non, le déclenchement de la CUMP. En cas de déclenchement, le régulateur prépare l'intervention

(mode d'intervention, logistique, etc.) en se mettant en lien avec un interlocuteur sur place (maire de la commune ou chef d'entreprise par exemple).

Quelle est la procédure de déclenchement ?

Lorsqu'un évènement potentiellement traumatique se produit, le SAMU est appelé en première intention. En fonction de la situation, le médecin du SAMU peut demander le déclenchement de la CUMP. Sa présence sur le terrain permet d'évaluer la pertinence, le format et la célérité du déploiement de la CUMP. Cette décision s'appuie sur de nombreux critères tels que la gravité de l'évènement, le nombre de victimes et le retentissement médiatique éventuel.

Si la CUMP n'est pas déclenchée, les victimes peuvent être orientées vers une prise en charge adaptée.

Quelles sont les actions engagées pour les victimes ?

Les actions de la CUMP auprès des victimes reposent sur des techniques particulières qui font l'objet de formations régulières pour les membres de la CUMP. Plusieurs approches sont possibles selon la situation :

- En déclenchement immédiat, la technique de « deffusing » est utilisée. Elle consiste à prendre en charge les victimes et à les extraire de l'évènement trauma-

tisant afin de « réhumaniser » une scène tragique. Les victimes sont réconfortées par les équipes de la CUMP dans un environnement rassurant. Un échange est effectué avec chaque victime pour l'apaiser. Il s'agit de situer la victime dans l'ici et le maintenant.

Dans les scènes de chaos, le rôle de la CUMP est également de repérer les personnes en situation de « stress dépassé » (comportement inadapté à la situation) afin de les orienter vers une prise en charge spécifique.

- En post-immédiat, des groupes de victimes sont déjà formés. L'objectif est de les animer de manière bienveillante pour qu'il y ait un échange entre les personnes qui ont vécu le drame.



Une partie de l'équipe de la CUMP



Chez nos voisins

Le Centre Hospitalier Georges Claudinon

Rachel Borie, directrice adjointe en charge de la filière gériatrique, de la qualité et des relations avec les usagers



La salle d'ergothérapie

Le Centre Hospitalier Georges Claudinon, situé au Chambon-Feugerolles, est en direction commune avec l'Hôpital Le Corbusier de Firminy depuis le 1^{er} janvier 2011 et fait partie du GHT Loire. C'est un partenaire majeur des filières de soins du département grâce à son activité à la fois de soins de suite et de réadaptation et son EHPAD. Il a développé depuis de nombreuses années des liens forts avec le CHU et l'ICHUSE, dans le cadre de coopérations : temps de praticiens hospitaliers partagés, collaboration dans le cadre de projets (projet d'onco-réhabilitation sur la prise en charge des patients atteints de glioblastome), ...

LE SERVICE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION (SSR) comprend 89 lits répartis au sein de 4 unités spécialisées :

- un service de rééducation pour les affections du système nerveux et de l'appareil locomoteur de 24 lits (C1),
- une unité État Végétatif Chronique (EVC) et État Pauci-Relationnel (EPR) de 21 lits (C2),
- une unité de 18 lits d'Onco-Hématologie (10 lits) et Soins palliatifs (8 lits) (B2),
- un service de rééducation et réadaptation polyvalent pour la prise en charge des personnes âgées polypathologiques dépendantes de 26 lits (C3).



La salle de rééducation

L'ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) accueille 174 résidents comprenant une unité pour les personnes âgées ayant des troubles cognitifs (USPAD)* de 10 lits, une unité de psychogériatrie de 40 lits et un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de 12 places.

Le Centre Hospitalier Georges Claudinon dispose :

- d'un plateau de rééducation complet avec une équipe de rééducateurs : kinésithérapeutes, ergothérapeutes, enseignant d'APA**, orthophonistes, diététicienne, psychologues. Des travaux ont débuté afin de le moderniser et de le rendre encore plus fonctionnel en vue d'améliorer la prise en charge rééducative des patients.
- d'un espace pour les soins de confort : art-thérapie, soins esthétiques,
- d'un vaste parc extérieur aménagé avec le projet de création d'un parcours de santé ouvert à tous,
- de deux espaces Snoezelen.

CHIFFRES CLÉS SSR 2021

ÂGE DES PATIENTS :

- 17% < 60 ans
- 39 % de 60 à 75 ans
- 44 % > 75 ans

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES PATIENTS :

- 76 % sont originaires de la Loire
- 19 % de la Haute-Loire
- 5 % d'autres départements

MODE D'ENTRÉE :

- 93 % viennent de MCO
- 1% d'un autre SSR
- 1% d'EHPAD
- 5 % du domicile

PRINCIPAUX MODES DE SORTIE :

- 48 % retour à domicile
- 14% MCO
- 12 % EHPAD/USLD

L'établissement a développé des prises en charge non médicamenteuses afin de soulager la douleur et l'anxiété des patients hospitalisés avec la formation de professionnels à l'hypnose et l'utilisation de l'outil Music Care.

Doté d'une équipe médicale complète, comptant au total 7 praticiens, l'établissement est désormais autonome dans son fonctionnement médical. En outre, ses services étant agréés, il accueille 4 internes ce semestre.

Les orientations médicales sont clairement définies dans son projet d'établissement établi pour la période 2021-2025. Le développement des coopérations, l'ouverture de la structure sur l'extérieur ainsi que le développement des prises en charge ambulatoire y figurent en priorité.

*USPAD : Unité Spécifique pour Personnes Âgées Démentes

**APA : Activité Physique Adaptée



Crédit photo : Gettyimages.



1 mois offert
pour la souscription
d'une assurance⁽¹⁾

On soigne mieux l'esprit libre

Profitez
de nos conditions
privilégiées pour
vos assurances !

Rencontrons-nous !

Crédit  Mutuel
Professions de Santé

Loire – Haute Loire
Immeuble Le Canopé
28 Avenue Pierre Mendès France – 42270 Saint Priest-en-Jarez
Tél. : 04 77 42 06 20 – Courriel : 0739600@creditmutuel.fr

(1) Un mois d'assurance offert pour toute souscription d'un contrat Auto, Habitation, Complémentaire Santé, Plan Prévoyance, Assurance Accidents de la Vie. Offre réservée aux particuliers jusqu'au 31 Décembre 2022.

CMPS Saint-Étienne (RCS D 505 027 979) affilié à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel.
Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° Orias : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurance de ACM VIE SA et ACM IARD SA, entreprises régies par le Code des assurances.

www.acefaura.fr

MERCI D'ÊTRE LÀ POUR NOUS, NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !



DÉCOUVREZ L'OFFRE MULTI-AVANTAGES
sur www.multiavantages.acef.com



L'ASSOCIATION SOLIDAIRE
QUI FACILITE LE POUVOIR D'ACHAT
DES ACTEURS DU SERVICE PUBLIC



**SCANNEZ ICI
POUR PLUS
D'INFORMATIONS**



EN PARTENARIAT AVEC



ACEF AURA - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. ACEF AURA, 4 boulevard Eugène Deruelle, 69003 Lyon.

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Siren 605 520 071 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance ORIAS n° 07 006 015 - Siège social : 4 boulevard Eugène Deruelle - 69003 LYON - N° TVA intracommunautaire : FR 00605520071.

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège Social : 1 bis rue Jean Wiener, 77420 Champs-sur-Marne - Siret 784 275 778 00842 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138.